

[SDIL] Activités réalisables par un OPTIC

Révisions

Version	Type ¹	Date	Rédacteur	Observations
1.0	Création	15/09/14	Alexandre BONTEMPS	
1.1	Modification	08/12/14	Alexandre BONTEMPS	


Validation du document

Version	Etat ²	Date	Fonction ³	Autorité
1.1	Définitif	18/12/2014	Valideur	Sandrine Dangreville

¹ Création, modification, ajout

² Provisoire, définitif, à valider

³ Auteur, relecteur, valideur

	Activités réalisables pour un OPTIC	Version 1.1 Date : 09/12/2014 Page 3 sur 8 UL / DPEE / Service TICE et Équipement / Pôle Équipements d'Infrastructures Informatiques des Lycées
SDIL Schéma Directeur de l'Information des Lycées		

1. But du document

Ce document a pour but de rappeler l'ensemble des missions de l'Opérateur de Proximité des Technologies de l'Information et de la Communication au sein des lycées franciliens.

Mission n°1 : Réaliser et maintenir à jour l'inventaire du parc informatique et suivre le cycle de vie des équipements informatiques de l'établissement.

Mission n°2 : Gestion du cycle de vie du matériel informatique de la région Île-de-France

Mission n°3 : Etre un relais de proximité entre le lycée et la région

L'OPTIC peut, en parallèle des trois missions indiquées ci-dessus, réaliser des opérations sur l'ensemble du parc informatique de l'établissement.

Pour un OPTIC débutant, son champ d'action est limité aux machines pédagogiques, imprimantes, VPI et TNI.

Les OPTIC sont en cours de formation et, pour l'instant, ne doivent en aucun cas réaliser des opérations de maintenance au niveau des éléments actifs réseaux, des serveurs ainsi qu'au niveau des machines du réseau administratif. Les missions pourront ensuite s'étendre en fonction des formations suivies par l'OPTIC et des demandes expresses du lycée.

Ce document présente les opérations actuellement menées par les OPTIC. Le niveau de maîtrise de ces opérations par l'OPTIC intervenant dans votre établissement peut varier en fonction de sa date de prise de fonction et des formations qu'il aura déjà suivi.


Ce document sera mis à jour régulièrement au fil des modules suivis par les OPTIC au cours de leur formation qualifiante.

2. Comment faire une demande

Les demandes d'intervention sont à adresser à votre chargé d'OPTIC via l'outil de demande d'intervention STEF.

Celui-ci est accessible depuis l'onglet « Outils région » de l'ENT, puis cliquez sur le lien « Accéder », icône « GLPI ».

Nous vous demandons de préciser vos attentes très clairement afin que l'intervention puisse être menée à son terme dans les meilleures conditions. N'ayant pas de maîtrise de l'infrastructure

	Activités réalisables pour un OPTIC	Version 1.1 Date : 09/12/2014 Page 4 sur 8 UL / DPEE / Service TICE et Équipement / Pôle Équipements d'Infrastructures Informatiques des Lycées
SDIL Schéma Directeur de l'Information des Lycées		

informatique de l'établissement, tous les renseignements techniques nécessaires à l'intervention doivent être précisés dans votre demande.

À défaut, vous pouvez utiliser le formulaire de demandes présent en fin du présent document et le renvoyer par mail à votre chargé d'OPTIC.

3. Procédures

Chaque activité décrite dans les tableaux ci-dessous relève d'une procédure. Celles-ci seront alimentées au fur et à mesure de la mise en place du dispositif OPTIC.

Pour certaines interventions, la procédure devra être fournie par l'établissement. Il est particulièrement demandé de fournir les informations indispensables à l'aboutissement de la demande (modalités d'accès aux équipements par exemple, précision sur l'utilisation souhaité des outils informatiques de l'établissement).

4. Liste des activités

Les demandes sont à adresser à votre chargé d'OPTIC.
 (cf paragraphe 2 « Faire une demande »)

<u>Activité</u>	<u>Périodicité</u>
Inventaire, suivi logistique du parc et gestion du cycle de vie	
Mise à jour de l'inventaire consolidé des équipements informatiques	À chaque changement de salles et/ou livraison dans l'établissement ❖ Pour une bonne tenue de l'inventaire et un suivi efficace dans le temps, pensez à informer l'OPTIC des mouvements des postes.
Mise à jour dans l'inventaire consolidé de l'infrastructure réseau (switch, routeur, serveur)	Après chaque modernisation de l'infrastructure réseau
Maintien à disposition des synoptiques réseaux	Après chaque modernisation de l'infrastructure réseau - Sur demande
Pose d'étiquettes CRIF en cas de remplacement d'équipement	<u>Suite à un remplacement d'équipement</u>
Changement de salle, renommage d'un poste informatique et mise à jour de l'inventaire	Sur demande
<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement des postes - Installation physique (si besoin). Branchement électrique - Branchement réseau - Mise en réseau 	<u>Suite à une livraison de postes informatiques</u> Sur demande

<p>Nb : Ces opérations doivent normalement être effectuées à la livraison par le prestataire de la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation des antivols - Branchement des périphériques - Intégration au domaine - Application des mises à jour - Installation solution antivirus - Mise à jour base antivirus 	
Préparation des renouvellements des postes	Sur demande
Information sur les paramétrages techniques des postes informatiques livrés par le conseil régional	Sur demande
Intégration au nouveau domaine des postes.	Suite à une livraison de serveur pédagogique entraînant une modification du domaine Windows.
<u>Activité</u>	<u>Périodicité</u>
Garanties et maintien en bon fonctionnement	
Gestion des garanties	En cas de pannes matérielles
Vérification du bon fonctionnement des postes : <ul style="list-style-type: none"> - Branchement électrique - Branchement des périphériques - Fonctionnement des périphériques - Branchement réseau côté poste utilisateur - Vérification de l'accès au réseau des postes 	Sur demande En cas de panne <u>Au retour de chaque période de congés scolaires</u>
Maintenance préventive des vidéoprojecteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des filtres - Changement des lampes - Réglages 	Sur demande <u>Tous les 6 mois (recommandation constructeur)</u>
Configuration des interfaces réseaux des postes de travail	Sur demande
Application des mises à jour du système d'exploitation	Sur demande
Nettoyage des fichiers temporaires, cache navigateur, cookies...	Sur demande Périodicité trimestrielle conseillée
Défragmentation d'un disque dur	Sur demande Périodicité annuelle à défaut.
Raccordement des postes de travail avec les nouveaux câbles réseaux	Suite à une opération de câblage

Rq : Ceux-ci sont livrés dans le cadre de l'opération de câblage par le prestataire région.	
Nettoyage des écrans, claviers et souris	Pendant les vacances scolaires
Maintenance et reconditionnement des postes Rq : L'OPTIC ne fournit pas le matériel	Sur demande

<u>Activité</u>	<u>Périodicité</u>
Mises à jour et déploiement des systèmes d'exploitation et des logiciels de l'établissement	

Les licences éventuelles supplémentaires sont à la charge de l'établissement.

Réalisation d'un master Rq : Suivant les prescriptions de l'établissement. Prévoir une concertation interne avant de la demande d'intervention. Le Chargé d'OPTIC peut vous accompagner dans cette procédure	Sur demande, à la livraison de postes
Activation des licences Windows	Sur demande
Installation et mises à jour des logiciels pédagogiques de l'établissement Rq1 : Les logiciels sont fournis par l'établissement Rq2 : Nous ne pourrions intervenir que sur les logiciels connus et recensés dans le catalogue Région. L'installation de certains logiciels complexes ne pourra pas être prise en charge.	Sur demande
Installation et mises à jour de systèmes d'exploitation (passage à Windows 7) Nb: Les licences éventuelles supplémentaires sont à la charge de l'établissement.	Sur demande
Installation de plugins pour navigateur internet	Sur demande
Partitionnement d'un disque dur d'un poste de travail	Sur demande
Changement d'un disque dur d'un poste de travail Nb : L'OPTIC ne fournit pas le matériel	Sur demande
Ajout de mémoire vive d'un poste de travail Nb : L'OPTIC ne fournit pas le matériel	Sur demande
Mise à jour et analyse antivirus d'un poste de	Sur demande

travail Nb : L'installation du serveur antivirus ne fait pas partie du périmètre de l'OPTIC	
Installation et configuration d'une imprimante Nb : L'OPTIC ne fournit pas le matériel	Sur demande
Installation et configuration d'une imprimante réseau Nb : L'OPTIC ne fournit pas le matériel	Sur demande
Maintenance préventive des imprimantes	<u>Tous les 6 mois (recommandation constructeur)</u>
Déploiement d'une image de poste (master)	Sur demande
Configuration du proxy sur un navigateur internet sur un poste de travail	Sur demande

 STEF <small>Suivi Technique des Equipements des établissements d'enseignement Franciliens</small>	<h2>Demande d'intervention STEF</h2> <p><i>Compléter une fiche par intervention SVP</i></p> <p><i>Privilégiez une demande d'intervention via l'outil en ligne STEF</i></p>	Unité Lycées DPEE/ T E EIL
--	--	---

Objet de la demande	
Date de la demande	
OPTIC référent	
Chargé des Opérations TIC référent	

INFORMATIONS ETABLISSEMENT

Nom et Prénom du demandeur :	
Coordonnées du demandeur :	
Nom et Prénom du référent de l'établissement	
Profil / Fonction :	
Localisation (Bâtiment Étage Salle) :	
N° Région de l'équipement	

Description de l'intervention

Décrire l'intervention souhaitée :

Localisation précise de l'équipement (bâtiment, salle concernée et localisation dans la salle) :

Informations complémentaires à connaître pour réaliser l'intervention (horaires de disponibilité de l'équipement, procédure particulière, ...) :

Liste des logiciels à installer ou à désinstaller si nécessaire (Joindre une procédure si nécessaire)

En cas d'ajout ou de déplacement de poste, une mise à jour de l'inventaire consolidé est indispensable.

Commentaires éventuels

--

Merci de joindre une copie d'écran à la demande en cas de nécessité